

# Remarques détachées

[Écho du témoignage 1865 p. 130-139]

## I

Je crois que les églises se sont perdues dans la masse du hiérarchisme ecclésiastique populaire ; mais je crois également que l'Église visible, comme on l'appelle, s'y est perdue aussi.

Il y a pourtant une différence, parce que les églises étaient la forme administrative, tandis que l'Église, comme un corps sur la terre, était l'unité vitale.

Voici ce que je sentis dès le commencement et par quoi je commençai : reste le Saint Esprit, et par conséquent le principe essentiel de l'unité avec cette présence ; car (ce fait est tout ce qui nous concerne maintenant) « où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » [Matt. 18, 20].

Lorsque cela sera réellement recherché, il y aura certainement bénédiction par la présence de Jésus ; nous l'avons éprouvé d'une manière très douce et très miséricordieuse, nous qui nous sommes réunis à part.

Lorsqu'on se préoccupera de faire voir la position et l'unité, il y aura toujours gâchis et chute ; Dieu ne prendra pas une telle position avec nous.

Il nous faut entrer dans Sa pensée pour avoir Sa force. Sa pensée est maintenant la chute de l'Église. Mais Il sera là avec nous.

J'ai toujours dit cela. Je sais que quelques-uns en ont été peinés, même parmi ceux que j'aime particulièrement ; mais je suis sûr que c'est la pensée du Seigneur. J'ai dit : Nous sommes les témoins de la faiblesse et du pauvre état de l'Église.

Nous ne sommes pas plus forts ni meilleurs que les autres (dissidents, etc.), mais seulement nous reconnaissons notre mauvais état, notre état ruiné, et *par conséquent*, pouvons trouver la bénédiction. Je ne mets pas de limite à ce que l'Esprit peut faire pour nous dans cette humble condition, mais je prends la place où Il peut le faire.

Par suite, je ne crois pas qu'il existe de gouvernement de corps, avec autorité ; là où on prétendra à cela, il y aura de la confusion. Il a été dit ici (Plymouth), et on l'a dit constamment et ouvertement, que ce devait être un modèle, de telle sorte que tous dans les lieux éloignés pussent s'y référer. Ma conviction profonde est que la conscience avait complètement disparu de là, sauf chez ceux qui étaient entièrement misérables.

Je ne poursuis donc la position originelle de l'Église, que pour ce qui est de croire que partout où deux ou trois seront assemblés en Son nom, Christ s'y trouvera, et que l'Esprit de Dieu est nécessairement l'unique source de puissance, et que ce qu'il fait sera bénédiction par la seigneurie de Christ. C'est là (la présence de l'Esprit et la seigneurie de Christ) ce qui pourvoit aux nécessités de tous les temps. Si on entreprend aujourd'hui davantage, il y aura de la confusion.

La condition originelle est reconnue, comme un pécheur ou comme un homme mutilé reconnaît l'intégrité et un corps intact. Mais là vient un point fort important. Je ne saurais suppléer à ce qui manque par un

arrangement humain, ou la sagesse humaine. Il faut que je sois dépendant.

Je dois refuser de reconnaître tout ce qui n'est pas de l'Esprit, et dans ce sens repousser tout ce qui — non pas est au-dessous de la position originelle, car cela, je le suis complètement — mais tout ce que l'homme a fait pour y suppléer, parce que agir ainsi, c'est ne pas reconnaître le manquement ni l'Esprit de Dieu. Je voudrais toujours reconnaître ce qui est de l'Esprit de Dieu en qui que ce soit. *La règle* me paraît ici très simple.

Je ne doute pas que l'autorité qui s'exerçait dans la dispensation ne soit désorganisée ; mais le Saint Esprit est toujours compétent pour agir dans les circonstances où se trouvent les enfants de Dieu. Le secret consiste à ne pas prétendre aller au-delà. La vie et la puissance divine sont toujours là ; et j'use des membres que j'ai, en confessant pleinement que je suis dans cet état imparfait.

Nous devons nous souvenir qu'il faut que le corps existe, quoique non pas dans un état d'union, et même d'une manière locale. En conséquence, je puis alors reconnaître les dons de ceux qui se réunissent et trouver ma garantie dans le fait des deux ou trois unis pour la bénédiction promise à cela.

Ensuite, s'il existe des dons, ils ne peuvent être exercés que comme membres du corps, parce qu'ils sont tels ; non point en vertu d'une union extérieure, mais en vertu de la puissance vitale de la Tête par le Saint Esprit.

L'expression de « corps visible » nous égare un peu, je le crains. Évidemment, l'opération collective du corps se trouve dans le corps réel vivant, ici-bas sur la terre, mais c'est là que les membres doivent agir, de sorte que je ne pense pas que cela souffre de difficulté.

Je crois que si nous agissions sur le principe de 1 Corinthiens 12, 14, au-delà de ce qu'il y a pouvoir de réaliser, nous ferions un gâchis.

Mais alors le corps, quel que soit son état de dispersion, continue nécessairement d'exister, parce que son existence dépend de celle de la Tête et de son union avec elle. En cela, le Saint Esprit est de toute nécessité au-dessus de tout.

Le corps existe en vertu du fait qu'il y a un Saint Esprit. Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi nous sommes appelés pour une seule espérance de notre vocation [Éph. 4, 4] ; à la vérité, c'est le point même qui est nié ici.

Puis Christ nécessairement nous nourrit et nous chérit comme Sa propre chair, comme membres de Son corps [Éph. 5, 29-30] ; et continue ainsi « jusqu'à ce que nous arrivions », etc. (Éph. 4). De là, je comprends que nous ne saurions nier le corps et son unité (quelles qu'en soient l'infidélité et la condition), et, pour autant que le Saint Esprit est reconnu, Son opération en lui, sans nier le droit divin du Saint Esprit, l'autorité souveraine de Christ sur l'Église et le soin qu'il prend d'elle.

Ici, je trouve qu'il est question non pas de la conduite de l'Église mais de celle de Christ, et de la vérité de la présence du Saint Esprit sur la terre, et de Son droit quand Il y est ; et partant, la reconnaissance de la seigneurie de Christ. Et c'est jusque-là que je reconnais les autres.

Si un ministre de l'église nationale a des dons, je reconnais cela comme ayant lieu par le Saint Esprit, Christ engendrant ou nourrissant les membres de Son corps. Mais je ne puis aller avec ce qui est mêlé à cela parce que ce n'est pas du corps, ni de l'Esprit. Je ne puis toucher à ce qui est impur [2 Cor. 6, 17], je dois séparer la chose précieuse de la méprisable [Jér. 15, 19].

Mais je ne puis abandonner Éphésiens 4, tant que je reconnais la fidélité de Christ. Or, si nous nous réunissons ; bien plus, quand nous nous réunissons, tout ce que j'attends, c'est que ce principe soit reconnu,

parce que c'est reconnaître le Saint Esprit Lui-même, et cela est tout pour moi.

Nous nous réunissons et nous rendons culte ; et en ce moment-ci, nous qui sommes séparés, nous réunissons en différentes chambres, pour pouvoir, de la manière la plus vraie et la plus simple, *rendre culte* dans notre faiblesse. Alors, quoi que ce soit que le Saint Esprit donne à qui que ce soit, Il est souverain pour nous en nourrir ; peut-être ne donnera-t-Il rien en fait de discours ; et il faut que ce soit fait dans l'unité du corps.

Si vous étiez ici, vous seriez dans l'unité du corps, comme l'un de nous. Cela, Satan ne peut le détruire, parce que c'est en rapport avec le droit et la puissance de Christ.

Si on se met à faire une imitation de l'administration du corps, ce sera sur-le-champ du papisme ou de la dissidence.

Et voici ce que je vois quant à la visibilité du corps ; elle se rattache à ce principe d'une importance infinie, la présence et l'action du Saint Esprit sur la terre.

Ce n'est pas simplement une chose sauvée dans les conseils de Dieu, mais une chose animée, vivante, ici-bas, en vertu de son union avec la Tête, et de la présence du Saint Esprit en elle. C'est une chose réelle, actuelle, le Saint Esprit agissant ici-bas. S'il y en a deux de fidèles en cela, ils y seront bénis.

S'ils disaient : « Nous sommes le corps », ne reconnaissant pas tous les membres, dans quelque condition qu'ils se trouvent, ils cesseraient moralement d'en faire partie. Je les reconnais eux, mais je ne reconnais en rien leur condition. Ce principe est de toute importance.

Christ a donc rattaché Son opération pratique aux deux ou trois, et les reconnaît par Sa présence. Il a pourvu à ce qu'elle fût maintenue parmi eux. Aussi, dans tous les états possibles de ruine, ne peut-elle point cesser jusqu'à ce qu'il cesse, Lui, d'être la Tête, et que le Saint Esprit cesse d'exister comme le guide et le Consolateur descendu ici-bas.

Dieu sanctionna ce que Saul établit ; Il n'a jamais sanctionné qu'on abandonnât le Saint Esprit. Les « deux ou trois » prennent bien décidément, comme principe d'union, la place du temple, qui était le lieu de la présence de Dieu. C'est ce qui fait toute la différence. De là, quand Israël fut divisé, les justes recherchaient le temple comme centre d'unité, et ici pour nous, David, c'est Christ par le Saint Esprit.

D'un autre côté, on ne peut pas agir sur le principe du gouvernement de l'Église, sauf en tant que l'Esprit est toujours puissance.

## II

Je soupçonne que bien des frères ont eu des espérances qui ne m'ont jamais entraîné, et qui ont été pour leur esprit une cause de perplexité quand elles ne se sont pas réalisées. Je n'ai jamais senti, par exemple, que mon témoignage fût l'aptitude du Saint Esprit à gouverner un corps visible. Non, certes, que j'en doute ; mais je doute de la justesse de son application aujourd'hui, comme matière de témoignage. Cela ne nous convient point.

Ma confiance repose dans la certitude que Dieu nous bénira et nous maintiendra, si nous prenons la place dans laquelle nous sommes véritablement. Cette position est celle de la ruine générale de la dispensation. Cependant, je crois que Dieu a pourvu au maintien de Son principe général (sauf la persécution), c'est-à-dire, le rassemblement d'un résidu dans la consolation de l'amour en un état d'union par la puissance et la présence du Saint Esprit, de telle sorte que Christ puisse là chanter des louanges. Tout le reste est un ministère pour former, entretenir, etc. Parmi d'autres choses, le gouvernement peut avoir sa place ; mais il est bon de se

souvenir qu'en général, le gouvernement a rapport au mal, et qu'en conséquence il est en dehors de la bénédiction positive, et a, dans l'Église, la portée la plus basse.

De plus, quoiqu'il y ait un don de gouvernement, en général, le gouvernement est d'un ordre différent du don. Le don sert, remplit un ministère ; à peine peut-on dire cela du gouvernement. Ils peuvent être réunis, comme dans l'énergie apostolique ; les anciens étaient plutôt le gouvernement, mais ils n'étaient pas des dons.

C'est particulièrement, je crois, l'ordre de la partie gouvernementale, qui a failli, et que nous devons laisser en dehors, au moins pour ce qui est de faire du gouvernement d'une manière formelle. Mais je ne crois pas que Dieu n'ait pas pourvu en conséquence à un tel état de choses.

Je crois que les frères sont, dans la pratique, extrêmement sortis de leur place et de la conscience de leur position, et qu'ils ont montré leur faiblesse, et maintenant le Seigneur les enseigne. Pour ma part, lorsque je vis que tout était en ruine autour de moi, ma consolation fut que, où deux ou trois sont réunis au nom de Christ, Il y serait. Ce n'était point le gouvernement ni quelque chose d'autre que je cherchais. Maintenant, je crois que Dieu est fidèle, et capable de maintenir la bénédiction.

Je crois que les grands édifices et les grands corps ont été une faute : et même, je l'ai toujours pensé. En outre, je crois que maintenant (quoique cela ait été toujours véritable dans la pratique), la manière dont il faut agir avec le mal, c'est par la conscience en grâce. Saint Paul a toujours agi de cette manière, quoiqu'il eût la ressource d'une commission positive. Et je crois que deux ou trois réunis, ou un nombre plus considérable, avec quelques frères ayant un don de sagesse en grâce, peuvent, en trouvant la pensée du Seigneur, agir en discipline ; et c'est là, avec les soins pastoraux, le principal moyen pour tenir les saints réunis, qui nous est présenté en Matthieu 18. Il fait allusion à cet accord comme étant le signe de la puissance du Saint Esprit.

Je ne doute point que quelques-uns soient capables de mettre au clair la conscience des autres. Mais c'est sur la conscience du corps qu'il faut agir, c'est elle qu'il faut bien assurer. C'est là ce qui caractérise toute action salutaire de ce genre, lors même qu'il puisse y avoir la ressource de la présence du pouvoir apostolique ; mais elle ne saurait annuler la déclaration : « si deux ou trois sont d'accord, ce sera fait » [\[Matt. 18, 19\]](#).

De sorte que je ne vois pas la plus petite nécessité de la soumission au papisme : c'est-à-dire de l'unité charnelle par l'autorité de la chair ; non plus que la nécessité de rester seul, parce que Dieu a pourvu à un rassemblement des saints, fondé sur la grâce et formé par l'opération de l'Esprit, rassemblement qui, sans doute, peut faillir par manque de grâce, mais qui a son libre cours dans tous les dons qui restent, et dans lequel la présence et l'opération du Saint Esprit sont manifestées ; mais qui doit être maintenu sur le principe de la condition réelle de l'Église, sans quoi il dégénérerait en une secte organisée par l'homme, avec quelques idées nouvelles.

Là où l'on se confiera en Dieu dans la position et en vue de la position dans laquelle nous sommes, et où il nous suffit de Le trouver infailliblement présent avec nous, je suis convaincu qu'il suffira pleinement à tous nos besoins, et sera fidèle à y subvenir.

S'il est besoin quelque part d'un frère qui ait plus de sagesse que ceux qui sont réunis là, ils sentiront humblement leur besoin, et Dieu leur enverra qui il faudra, s'il trouve ce moyen convenable.

Il n'y a pas d'autre remède au manque de grâce que la bonté souveraine qui mène à une humble confession. Si nous dressons notre autel, il servira de murailles (Esdr. 3, 3). Dieu prendra soin de la visibilité, comme Il l'a fait toujours ; on parlera de la foi du corps, et l'unité dans l'amour manifestera la puissance du Saint Esprit dans le corps.

Je n'ai aucun doute que Dieu ne fournisse pour nos besoins, tout ce que nos besoins requièrent dans la position où Il nous a placés dans l'intelligence de Ses pensées. Si nous songions à rétablir l'Église, je dirais : Dieu nous en garde. Je préférerais être près de la fin pour vivre et mourir pour elle dans le service là où elle est aussi chère à Dieu ; c'est là mon désir et ma vie.